



African Court Coalition

NOTE DE SYNTHÈSE/NOTE DE CADRAGE

Formation en ligne pour les juristes francophones portant sur le renforcement des capacités en matière de la collaboration avec la Cour africaine et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples

Du 25 au 27 août 2021

Avec le soutien de l'Institut Raoul Wallenberg (RWI) dans le cadre de son Programme régional pour l'Afrique, financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI).

La Coalition pour de la Cour africaine efficace des droits de l'homme et des peuples (la Coalition pour la Cour africaine) lance un appel à candidatures aux juristes francophones en vue de la participation à une formation de trois jours sur le renforcement des capacités en matière de la collaboration avec la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (la Cour africaine) et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (la Commission africaine). Cet atelier est organisé sous les auspices du Programme régional pour l'Afrique de l'Institut Raoul Wallenberg (RWI), l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI). Cette formation sera dispensée sur trois jours consécutifs du 25 au 27 août 2021 et portera sur les thématiques suivants ;

- Faits essentiels et règlements intérieurs de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples
- Faits essentiels et règlements intérieurs de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples
- Prise en compte des problématiques hommes-femmes dans les relations avec la Cour africaine et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.
- Mécanismes de mise en œuvre aux niveaux national et régional et outils/stratégies efficaces de suivi de l'exécution des décisions de la Cour africaine et de la Commission africaine
- Contentieux/actions stratégiques et autres méthodes de collaboration avec la Cour africaine
- Discussions sur les stratégies pour la ratification et le dépôt de la déclaration requise du Protocole de la Cour africaine

Contexte

La Coalition pour la Cour africaine s'associe actuellement à l'Institut Raoul Wallenberg (RWI) dans l'exécution du Programme régional pour l'Afrique de RWI avec le soutien financier de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI). Le Programme régional pour l'Afrique cherche à répondre aux préoccupations relatives à l'exécution insuffisante des engagements en matière de droits de l'homme dans la région. La Coalition pour la Cour africaine, dans le cadre du Programme régional pour l'Afrique de l'Institut Raoul Wallenberg (RWI), vise à améliorer les performances de la Cour africaine et l'exécution de ses décisions, ainsi qu'à renforcer la relation complémentaire entre la Cour africaine et la Commission africaine.

Objectif de la formation

Les objectifs principaux de cette formation en ligne sont les suivants :

- Renforcer les capacités des juristes francophones de façon à permettre une collaboration stratégique et efficace auprès de la Cour africaine et de la Commission africaine.
- Améliorer les connaissances sur les mécanismes d'exécution disponibles et les méthodes efficaces d'assurer le suivi et d'influencer l'exécution des décisions de la Cour africaine et de la Commission africaine.
- Formuler des stratégies pour la ratification universelle et le dépôt de la déclaration de l'article 34(6) relatif au Protocole de la cour africaine.

Résultats attendus

Il est attendu qu'à l'issue de l'atelier, chaque participant acquière des connaissances suffisantes sur les fonctions et les procédures de la Cour africaine et de la Commission africaine, ainsi que des connaissances sur les stratégies d'exécution de leurs décisions.

On s'attend également à ce que les problématiques hommes-femmes soient davantage prises en compte lors de la collaboration avec la Cour africaine et la Commission africaine, en particulier, les questions relatives aux droits des femmes, ce qui contribuera à l'application des droits des femmes sur le continent et influencera le changement de politiques nationales ou la formulation de politiques sensibles au sexe.

En outre, la formation permettra aux participants non seulement d'identifier les affaires probables devant être soumises à la Cour africaine, mais aussi formuler des stratégies qui encourageront la ratification du protocole de la Cour africaine par un plus grand nombre d'États membres de l'UA ainsi que le dépôt de la déclaration de l'article 34(6) relatif au Protocole de la cour africaine.

Participants visés

La formation s'adresse aux juristes francophones ayant un engagement fort en faveur des droits de l'homme et qui travaillent activement avec des organisations de la société civile, des institutions de défense des droits de l'homme et des établissements universitaires en Afrique. La préférence sera donnée aux juristes activement impliqués dans des activités liées aux droits de l'homme en Afrique au cours des deux dernières années au moins, sans oublier les candidats n'ayant pas de formation juridique mais qui travaillent activement dans le domaine des droits de l'homme en Afrique.

Certificat de Participation

A l'issue de la participation complète à la formation de trois jours, un certificat attestant de la participation à la formation en ligne sera délivré aux participants.